



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 22 FEVRIER 2018

I/ Entretien des espaces verts

La commune de Monthoiron a confié à une entreprise depuis plusieurs années, l'entretien de ses espaces verts : Mairie, stade, place et jardin de l'Eglise, site du Calvaire et lotissement du Carroir Prunet, soit environ 12 500m².

Ainsi, il est proposé de renouveler ce contrat d'entretien pour une année, soit du 1^{er} mars 2018 au 28 février 2019.

Deux entreprises ont fait parvenir leur proposition financière :

- SVJ Paysage : 5 071.60€ HT par an
- PASSION JARDIN : 5 272.00€ HT par an

Pour information, le tarif pour la période de 2017-2018 était de 5 020.00€ HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- de valider le contrat d'entretien avec l'entreprise SVJ Paysage, d'une année pour un coût de 5 071.60 €HT, soit 6 085.92 €TTC
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit contrat
- d'inscrire au BP 2018 les crédits correspondants

II/ BP 2018 : inscriptions budgétaires

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des factures d'investissement ont été réceptionnées et qu'elles devront être mandatées avant le vote du budget 2018.

Afin de pouvoir régler ces factures dans les temps impartis, le conseil municipal peut autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à mandater, avant le vote du budget 2018, les factures suivantes :
 - SEGILOG : cession du droit d'utilisation du logiciel informatique - année 2017
compte 2051 – opération 88, d'un montant de 2 257.20 €TTC

III/ Multi randonnée des Vals de Gartempe et Creuse : du jeudi 9 au dimanche 12 août 2018

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la commune de Monthoiron a été sollicitée par l'association Tourisme en Vals de Gartempe pour accueillir la 27^{ème} multi randonnée des Vals de Gartempe et Creuse, du 9 au 12 août prochain.

Cette multi randonnée accueille des randonneurs pédestres, des vététistes, des cavaliers et des attelages sur la commune de Monthoiron et parcourra les communes périphériques.

La commune devra ainsi mettre à disposition et/ou prévoir :

- terrain d'accueil avec un point eau, électricité, raccordement tout à l'égout
- containers pour ordures ménagères (noirs et jaunes)
- salle des fêtes, barnums, tables et bancs pour 300 personnes
- salle de réunion pour réunions de préparation et bilan
- employés communaux pour installation
- bénévoles locaux pour service des repas et points sécurités aux traversées de route (15 personnes environ)
- apéritif du dimanche midi pour 250 personnes
- information de la population et participation des associations à cette manifestation

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'accepter que la commune de Monthoiron soit commune accueillante pour cette manifestation du jeudi 9 au dimanche 12 août.

IV/ Projet acoustique salle du RAM – 1^{er} étage Mairie

Lors du dernier conseil municipal, il avait été évoqué la possibilité d'engager des travaux d'amélioration acoustique de la salle du 1^{er} étage, utilisée par le relais d'assistantes maternelles (RAM) de l'association du P'tit Prince, une fois par semaine.

Un devis a été réceptionné et transmis à l'association pour prise en charge financière éventuelle.

coût de l'étude : 1 360€ HT coût estimé des travaux : 3 000 à 4 000€ HT

Lors du bureau de l'association du 5 février, il a été décidé de trouver une alternative moins coûteuse (liège par exemple) car l'association n'est pas en mesure « de dépenser une telle somme pour une salle utilisée de manière hebdomadaire ».

De son côté, la Mairie a rencontré la société Seloma de Poitiers, spécialisée dans l'aménagement de bureaux et d'acquisitions de mobiliers qui propose des panneaux acoustiques sans frais d'études au préalable.

Un devis est en attente de réception et sera présenté lors du prochain conseil municipal.

V/ Concours du Receveur Municipal : attribution d'indemnité

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que par mail en date du 19 février dernier, Madame LAURENCE Marie-José, gérante intérimaire de la Trésorerie de Châtellerault, sollicite une indemnité de conseil pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 28 février 2018.

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de ne pas accorder d'indemnité de conseil pour la période du 1^{er} janvier au 28 février 2018

VI/ Effacement réseau Orange – rue des Lises

Dans le cadre des travaux d'enfouissement du réseau électrique prévu rue des Lises par SRD (Sorégies), une étude est en cours concernant l'effacement du réseau téléphonique (Orange).

Orange propose de prendre en charge pour un montant estimé de 8 204€ :

- l'esquisse Génie Civil
- l'étude, la réalisation des travaux de câblage et la dépose des poteaux.

La Commune devra prendre à sa charge :

- l'étude
- la fourniture du matériel et la réalisation des travaux de génie civil.

La commune en tant que maître d'œuvre et d'ouvrage doit se rapprocher d'une entreprise pour la réalisation de ces travaux.

VII/ Vie des Commissions

- POINT SUR :

- Dossier éolien - rencontre à Chenevelles le 22 février
- Projet de restructuration des collèges : réunion prévue le 27 février

- DATES A RETENIR :

- Commission Finances : jeudi 1^{er} mars à 19h00
- Rencontre avec le personnel : mardi 13 mars à 10h00
- Commission Voirie : samedi 17 mars à 9h30
- Conseil Municipal : jeudi 15 mars à 19h00 – vote du budget

VIII/ Informations et questions diverses

- Vente terrain communal : impasse des Bouralières
- Les 2CV du Poitou : promenade touristique sur la commune de Monthoiron le samedi 5 mai 2018
Une reconnaissance du parcours est prévue le 17 mars afin d'étudier le parcours définitif en passant pour routes et chemins (Voie Romaine, chemin du Chêne...)
- Maintenance informatique et sauvegarde bureautique : une étude est actuellement en cours.
MLI Informatique a transmis sa proposition financière pour un montant de 1 114.75€ HT pour l'année 2018 puis 1 015.25€ HT pour les autres années.